



COMPTE RENDU SUCCINCT DU COMITE SYNDICAL DU 4 DECEMBRE 2025

L'an Deux Mille Vingt-cinq le jeudi quatre décembre à 19 h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte pour l'aménagement et l'entretien de la rivière la Juine et de ses affluents, légalement convoqué le 27 novembre 2025, s'est réuni à la Salle polyvalente Emile Besson de Brières-les-Scellés, Rue des Ruelles, sous la présidence de Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente.

Etaient Présent(e)s et votant(e)s les Délégué(e)s Titulaires ou Suppléant(e)s :

CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	PARMENTIER Emmanuel
CAESE	ARRANCOURT	Monsieur	DUPENLOUP Stéphane
CAESE	AUTHON-LA-PLAINE	Madame	DURAND Isabelle
CCDP	AUTRUY-SUR-JUINE	Madame	DORAT Bernadette
CCEJR	AUVERS-ST-GEORGES	Madame	PIONNEAU Isabelle
CEA	AVRAINVILLE	Monsieur	JANIN Éric
CAESE	BOISSY-LA-RIVIERE	Monsieur	TOURNIER Gilles
CCEJR	BOURAY-SUR-JUINE	Madame	CAMPAIN Clothilde
CAESE	BOUTERVILLIERS	Monsieur	HERREMAN Marc
CAESE	BRIERES-LES-SCELLES	Monsieur	ROULAND Michel
CAESE	CHALO-SAINT-MARS	Monsieur	GUIOMAR Xavier
CAESE	CHALOU-MOULINEUX	Monsieur	RONDU Maxime
CCEJR	CHAMARANDE	Madame	BAETE Isabelle
CCEJR	CHAUFFOUR-LES-ETRECHY	Monsieur	GAUTIER Thierry
CEA	CHEPTAINVILLE	Monsieur	BELLEC Stéphane
CAESE	CONGERVILLE-THONVILLE	Monsieur	BENOIST Hervé (D.S.)
CAESE	ETAMPES	Monsieur	NOLLEAU Joël
CEA	GUIBEVILLE	Monsieur	RATONI Thierry (D.S.)
CAESE	GUILLERVAL	Madame	SIEBENALER Maryvonne
CCVE	ITTEVILLE	Monsieur	PAROLINI François
CCEJR	LARDY	Monsieur	VAUDELIN Lionel
CAESE	LE MERÉVILLOIS	Monsieur	BARBEROT Olivier
CAESE	MONERVILLE	Monsieur	FONSECA Didier
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	WEIGANT Edmond
CAESE	MORIGNY-CHAMPIGNY	Monsieur	MEYER Michel
CAESE	ORMOY-LA-RIVIERE	Monsieur	MERIGOT Michael
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	PAVARD Sylvain (D.S.)
CAESE	SACLAS	Monsieur	JAOUEN Fabrice
CAESE	ST CYR-LA-RIVIERE	Monsieur	GOULET Gérard
CAESE	ST HILAIRE	Monsieur	DEMEULEMEESTER Stéphane
CCVE	ST VRAIN	Monsieur	MOREAU David
CCEJR	VILLENEUVE-SUR-AUVERS	Monsieur	BOIVIN Pierre

Etaient Absent(e)s et excusé(e)s les Délégué(e)s Titulaires :

CAESE	ABBEVILLE-LA-RIVIERE	Monsieur	POIRIER Christian
CAESE	ANGERVILLE	Monsieur	DUPUIS Bruno
CAESE	CONGERVILLE-THONVILLE	Monsieur	GUERIN Thierry
CAESE	ETAMPES	Monsieur	MARLIN Franck
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	GARCIA Julien
CCEJR	ETRECHY	Monsieur	MARTIN Cédric
CAESE	FONTAINE-LA-RIVIERE	Monsieur	GUALINA Patrice
CEA	GUIBEVILLE	Madame	BERTINOT Martine
CCVE	ITTEVILLE	Madame	COLONNA DE LECA Laetitia
CCEJR	JANVILLE-SUR-JUINE	Madame	GALIBERT Séverine
CCEJR	LARDY	Monsieur	LEPEINTRE Rémi
CCVE	LEUDEVILLE	Monsieur	LECOMTE Jean-Pierre
CAESE	LE MERÉVILLOIS	Madame	TACONNE Anne
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	PONCET Yann
CEA	MAROLLES-EN-HUREPOIX	Monsieur	LAURE Pascal
CAESE	MEROBERT	Monsieur	DENICOLAI Arnauld
CAESE	PLESSIS SAINT-BENOIST	Monsieur	JUBERT Jean-Pierre
CAESE	PUSSAY	Monsieur	COURTAS Grégory
CAESE	ST-ESCOBILLE	Monsieur	IMBAULT Vincent
CCVE	ST VRAIN	Madame	CORDIER Corinne
CCEJR	TORFOU	Monsieur	MARTELLIERE Jean-Michel
CCEJR	VILLECONIN	Monsieur	FOUCHER Jean-Marc

Etaient également Présent(e)s les Délégué(e)s Suppléant(e)s :

CAESE BOUTERVILLIERS	Madame BEAU Claudine
CAESE MONERVILLE	Monsieur LATINIER Michel
CAESE ST HILAIRE	Monsieur COLLIGNON Michel

Secrétaire de séance : Monsieur ROULAND Michel

Madame Maryvonne SIEBENALER, Présidente accueille les personnes présentes.

L'assemblée peut valablement délibérer sans condition de quorum, puisque la séance du 2 octobre n'avait pas obtenu la majorité de ses délégués.

APPROBATION DES PROCES-VERBAUX DU 2 OCTOBRE ET DU 8 OCTOBRE 2025

La Présidente demande aux membres du Comité Syndical si les procès-verbaux des séances du 2 octobre et du 8 octobre 2025 appellent des observations.

Les procès-verbaux n'appelant pas d'observation, la Présidente les soumet au vote.

Les Procès-Verbaux sont adoptés à l'unanimité,

APPROBATION DU PROJET DE CONTRAT DE TERRITOIRE TRAME VERTE ET BLEUE DE LA JUINE – DELIBERATION 2025-12-001

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** le projet de Contrat de territoire de la Juine 2026-2030 à conclure entre le porteur et maîtres d'ouvrage, les intercommunalités du bassin et les partenaires, notamment l'Agence de l'eau Seine-Normandie, les Conseil Régionaux et les Conseils départementaux
- **AUTORISE** la Présidente à signer ledit Contrat au nom du SIARJA, y compris avec les modifications mineures qui pourraient intervenir en cours de finalisation et les avenants éventuels,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires.

Voté à l'unanimité,

DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANIMATION DU CONTRAT DE TERRITOIRE TRAME VERTE ET BLEUE DU BASSIN VERSANT DE LA JUINE POUR LA PERIODE 2026-2028 – DELIBERATION 2025-12-002

Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

- **CHARGE** la Présidente de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **AUTORISE** la Présidente à signer les actes y afférents,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires,

Voté à l'unanimité,

DECONSTRUCTION DU HANGAR ET DES BASSINS DE PISCICULTURE DU SITE DES LAVANDIERES AU MERREVILLOIS : DEMANDE DE SUBVENTION ET LANCEMENT DU MARCHE – DELIBERATION 2025-12-003

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical,

- **APPROUVE** le dossier « Déconstruction du hangar et des bassins de pisciculture du site des Lavandières »,
- **AUTORISE** la Présidente à engager toutes les démarches pour la passation du marché de travaux.
- **AUTORISE** la Présidente dans le cas où une procédure serait infructueuse, à relancer celle-ci selon les dispositions prévues par le Code de la commande publique en pareil cas,
- **AUTORISE** la Présidente à effectuer toutes les démarches utiles en vue notamment de solliciter les subventions auprès des partenaires financiers au taux maximum,
- **PREND** l'engagement d'inscrire au budget annuel les crédits nécessaires pour couvrir les frais,
- **AUTORISE** la Présidente à lancer le marché avec l'entreprise retenue une fois les formalités accomplies,
- **S'ENGAGE** à ne pas lancer les travaux avant l'obtention des notifications d'éventuelles subventions ou des dérogations appropriées.

Voté à l'unanimité,

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION RELATIVE A L'ETABLISSEMENT DES DOSSIERS
CNRACL PAR LE CIG - DELIBERATION 2025-12-004

Le comité syndical, après en avoir délibéré,

- **AUTORISE** la Présidente à signer ladite convention avec le CIG,
- **DONNE** à la Présidente tout pouvoir pour sa mise en œuvre,
- **DIT** que les dépenses liées à cette convention sont inscrites au budget.

Voté à l'unanimité,

Pour information, date à retenir :

- **Bureaux : Lundi 12 janvier 2026 19h au Siarja (ROB)**
Jeudi 29 janvier 2026 17h30 au Siarja (BP)
- **Comités : Jeudi 29 janvier 2026 à 19h à Brières (ROB)**
Jeudi 12 février 2026 à 19h à Brières (BP)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h06

La Présidente,
Maryvonne SIEBENALER